



Une dynamique originale 2015 - 2021

Préambule

Avec la conviction partagée de la nécessité de donner aux enfants une place plus importante et reconnue dans l'espace public, l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ), le Cafézoïde, la Rue de l'Avenir et Vivacités Ile-de-France ont décidé en 2015 de joindre leurs compétences et de croiser leurs valeurs, pour faire émerger, soutenir et accompagner des initiatives de « Rues aux enfants » en France, en particulier dans les quartiers populaires.

Les membres du collectif « Rues aux enfants, rues pour tous » ont en effet constaté que la place des enfants dans l'espace public était de plus en plus réduite compte tenu de la prédominance des véhicules motorisés sur une période de plus de 30 ans et des modes de vie dépendant de l'usage de l'automobile dans les activités quotidiennes.

Cette évolution a conduit à ne plus penser à la place des enfants dans l'espace public. Or, la découverte de leur environnement, de la rue, de la ville est l'occasion pour les enfants de se confronter au réel, de s'affirmer et de grandir. Cet apprentissage physique de leur autonomie favorise la constitution de leur identité.

Les rues aux enfants, rues pour tous

Il s'agit d'une rue (d'un tronçon de rue ou d'une place, etc.) fermée durablement ou temporairement (certains jours et heures bien précises) à la circulation motorisée. Les enfants peuvent jouer librement sur toute sa largeur en toute sécurité et en toute tranquillité. Des infrastructures de jeux peuvent être installées, des animations organisées et l'accès à des véhicules à moteur est limité aux résidents.

Organisée en collaboration avec différents acteurs (collectivité, parents, associations, etc.), la Rue aux enfants est l'occasion pour les enfants de découvrir leur environnement, la rue, la ville et de se confronter au réel, de s'affirmer et de grandir. Des barrières doivent être placées en nombre suffisant afin de délimiter clairement « la Rue aux enfants » et signaler « Rue réservée au jeu ». La rue réservée au jeu n'est pas (encore) en France une disposition définie dans le code de la route

Ce mouvement, né à l'étranger à New York en 1914, s'est particulièrement développé en Angleterre et aux Pays-Bas. En France, les rues du mercredi ont vu le jour à Lyon au début des années 1980 et, depuis 2005, le Cafézoïde anime au mois de mai une rue aux enfants Quai de la Loire à Paris.

Des valeurs et des objectifs partagés

Mais une « rue aux enfants », c'est aussi une « rue pour tous ». C'est une rue citoyenne qui s'appuie sur l'implication de tous les acteurs - enfants, jeunes et adultes du quartier - pour élaborer, réaliser et évaluer des projets communs. Les pratiques et usages deviennent d'autant plus respectables qu'ils sont le fruit d'une création collective partagée et concertée.

Il s'agit d'encourager ainsi la capacité de chacun à agir.

Les initiatives nées de cette démarche doivent en effet permettre de :

- favoriser les rencontres et le dialogue entre les générations, les genres et les cultures,
- redonner de la place aux enfants dans la rue, aujourd'hui considérablement réduite par une urbanisation massive et le « tout voiture »,
- sensibiliser à la pratique d'une activité physique régulière, notamment la pratique du vélo et de la marche pour les plus jeunes,
- plus généralement, préfigurer de nouveaux usages de l'espace public conçu désormais comme un espace partagé, un lieu de vie et non plus seulement comme un espace circulé. C'est un encouragement à l'usage des modes actifs en milieu urbain, une opportunité pour limiter les différentes nuisances liées à l'excès automobile.



Trois appels à projets nationaux en 2015, 2017 et 2019

Afin de favoriser un développement national de « Rues aux enfants », en particulier dans des communes ou intercommunalités ayant des sites suivis par la politique de la ville, le collectif national « Rues aux enfants, rues pour tous » a lancé le 27 novembre 2015, un premier appel à projets, diffusé au sein des réseaux du collectif et auprès des mouvements d'éducation populaire. Ce collectif est composé de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ), du Cafézoïde, de Rue de l'avenir et de Vivacités Ile-de-France.

Les dossiers reçus

42 projets de « Rue aux enfants » ont été reçus le 15 février 2016, dont 20 situés en quartiers prioritaires, composés de 24 initiatives dans les régions et 18 pour l'Île-de-France. Ils ont été adressés par des villes, des structures municipales de proximité (centres sociaux, MJC, Maison de la citoyenneté, etc.) et des associations de quartier ou de soutien à la parentalité en particulier par des cafés des enfants. Ils ont chacun fait l'objet d'un rapport d'un expert à partir d'une grille élaborée par le collectif.

34 projets ont été accompagnés et ont reçu au cours des années 2016 ou 2017 un label à la suite de la décision d'un jury présidé par Thierry Paquot, urbaniste et « philosophe de l'urbain ».



Un deuxième appel à projets a été lancé en novembre 2017 pour des réalisations en 2018 et 2019. 56 projets ont été reçus : 41 dans les régions et 15 pour l'Île-de-France. 52 projets « Rues aux enfants, rues pour tous » ont été jugés recevables. Parmi eux, 19 projets concernaient des sites en politique de la ville.

Lors du 3ème appel à projets, qui a été lancé à partir de Novembre 2019, 74 projets ont été reçus au 2 mars 2020. Les différents comités de validation ont retenu 60 projets, 2 ont été refusés et 12 ne répondant pas en l'état aux critères demandés, ont été reportés pour nouvel examen. 20 sites sont classés en politique de la ville.

Sur le plan des réalisations

À la suite ces trois appels à projet initiés par le Collectif national, 108 porteurs de projets auront animé une « Rue aux enfants rue pour tous » entre 2016 et 2021, dont 37 en territoire politique de la ville .

En 2020 et 2021, compte tenu de la pandémie (en grande partie), 40 projets ont pu se tenir, mais 21 ont été reportés à 2022 et il y a eu 13 abandons.

La démarche

Après le dépôt du dossier, les éléments indiqués dans le document rédigé par le porteur de projet font l'objet d'un examen par un rapporteur parmi les membres du comité de validation ou de leurs correspondants proches des sites concernés. A la suite d'une délibération, le projet est retenu, rejeté ou ajourné pour être conforme aux critères de l'appel ou à la charte adoptée en 2017.

Après la décision du comité de validation, se tient un regroupement soit national soit régional afin de donner aux nouveaux porteurs de projets des informations sur des thèmes liés au montage du projet (méthodologie, communication, relations avec les institutions et financements, mise en place des activités). Les porteurs de projets des différents appels vont bénéficier pendant le montage de la Rue aux enfants, en fonction de leurs besoins, d'un accompagnement spécifique et technique assuré par les membres du Collectif et les membres des groupes d'appui dans un esprit collaboratif. Par ailleurs, les initiatives seront valorisées par une lettre adressée aux élus des villes concernées et par la remise d'un label sur site par les représentants du Collectif, lors d'un moment convivial.



L'organisation de 2015 à 2021

Les quatre associations se sont réunies régulièrement depuis 2015 au sein d'un comité de pilotage pour prendre les décisions concernant le lancement des appels à projets et leur suivi.

C'est l'association « Rue de l'avenir » qui, depuis 2015, assure le portage financier de la démarche en ce qui concerne l'animation et la coordination nationales. Les subventions obtenues ont été de 22 500 € en 2016, 24 000 € en 2017 et 22 000 € en 2018. Une convention pluriannuelle 2019-2021 a été signée avec le CGET pour une subvention annuelle de 15 000 € qui sera complétée chaque année de la somme de 5000 € par le Ministère de l'éducation nationale (DJEPVA) et de

3000 € par le Ministère de la transition écologique et solidaire. La ville de Paris a également soutenu cette initiative à hauteur de 2000 € dans le cadre de la subvention versée à Rue de l'avenir. Les principales dépenses ont concerné la communication, les frais de déplacement et l'organisation des rencontres nationales ou régionales. Vivacités Ile-de-France a reçu en 2017, 10 000 € de la Direction régionale jeunesse et sports IDF et 5000 € de la Délégation régionale de la MACIF pour l'animation sur la région Ile-de-France. Par ailleurs les projets ont pu obtenir localement un soutien financier pour leur réalisation. (cf. Annexe 1 et 1 bis)

Depuis 2016, les membres des quatre associations initiatrices de l'appel à projets ont surtout suivi, selon une répartition géographique, l'avancement d'actions sur le terrain, fait remonter des demandes spécifiques et accompagné la création de groupes régionaux dans le cadre de la mise en réseau, dans un esprit collaboratif.

La mise en place de groupes d'appui régionaux (2017-2021)

La consolidation et la cohésion des acteurs nationaux et régionaux et un développement de coopération des membres des groupes régionaux ont favorisé plusieurs volets pour le déploiement des rues aux enfants : l'organisation par le collectif de regroupements régionaux, le suivi sur le plan régional de l'action des porteurs de projets, l'objectif partagé d'une autonomie à instituer pour les groupes d'appui et une participation à la gouvernance nationale. .

Ainsi, lors du deuxième appel à projets de novembre 2019, certains groupes d'appui ont pu, informer et, dans certains cas, soutenir les porteurs de nouveaux projets. Ces premiers groupes d'appui locaux (Nouvelle Aquitaine, Hauts-de-France, Île-de-France, Paris, PACA, etc.) étaient composés de porteurs de projets 2016 volontaires ainsi que de quelques porteurs de projets qui avaient réalisé de telles initiatives en dehors de l'appel à projets.

Leur objectif partagé était que ces groupes s'autonomisent progressivement en fonction de chaque contexte régional. Dans cette perspective, 6 représentants des groupes d'appui ont intégré le comité de pilotage mis en place par le collectif en septembre 2017.

Ces représentants ont été identifiés comme référent régional pour participer :

- à la rédaction de l'appel à projets, notamment pour la grille des critères,
- à l'examen des dossiers déposés dans leur région pour l'étude des candidats,
- au comité de sélection du 2ème appel à projet en mars 2018,
- à l'accompagnement de projets de leur région.

Le réseau national, initié en 2016, s'est consolidé à la suite des deux forums nationaux qui ont réuni à Paris en mars 2017 et en Octobre 2019 une centaine de participants. Il s'appuie sur l'adoption d'une [Charte](#) élaborée par le collectif et les porteurs de projets en octobre 2017.

Par ailleurs, certains porteurs (qui avaient pris l'initiative d'animer des Rues aux enfants depuis parfois plusieurs années en dehors des appels à projets du Collectif) ont rejoint le réseau : Lille (Les potes en ciel), Périgny (Partage ta rue 94), Vélizy Villacoublay (Conseil de Quartier), Chatenay Malabry (Tacko Sacko), Draveil (PAKAP), Issy-les-Moulineaux (Clavim), Périscope (Paris)...

Chaque groupe régional a été suivi entre 2016 et 2020 par un membre du collectif national et a pu bénéficier d'une structure d'animation ou d'accueil :

- **Vivacités IDF** pour l'Île-de-France,
- **Cafézoïde** pour Paris,
- le **Centre ressources pour l'écomobilité (CREM)** pour les Hauts-de-France,
- le **Centre Ressource d'Ecologie Pédagogique d'Aquitaine (CREPAQ)** pour la Nouvelle-Aquitaine,
- **Les clefs de la cité (Marseille)** et **Paséo (Nîmes)** pour le sud.

En 2018, avec l'émergence d'un nouveau groupe en région Rhône-Alpes-Auvergne, animé par l'Agence locale de l'énergie et du climat du département de la Loire (**ALEC 42**), des réunions d'information à l'attention des 52 nouveaux porteurs de projets ont pu avoir lieu en mars et avril 2018 à Saint Etienne, Paris, Lille et Bordeaux. C'est ainsi que progressivement, les membres de ces groupes régionaux ont accepté dans un esprit collaboratif, de soutenir le collectif national et d'avoir un rôle actif sur le plan régional pour suivre les initiatives en cours.

En 2019, grâce à l'implication de l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable (**ANBDD**), un groupe d'appui s'est constitué dans la région Normandie à la suite de deux réunions de travail qui se sont tenues l'une à Rouen le 14 juin à l'ANBDD et l'autre le 18 octobre à Caen à la Direction départementale de la cohésion sociale du Calvados. Par ailleurs, une rencontre le 8 février 2019 a permis aux différents porteurs de projets de la région Bourgogne Franche-Comté de former un groupe relais dans la perspective de l'appel à projets de novembre 2019.

2019 : un accompagnement des groupes d'appui pour un co-pilotage

Compte tenu de l'implication réelle de nombreux acteurs locaux (porteurs de projets, animateurs de structures d'appui, correspondants locaux des membres du collectif) au sein de groupes constitués dans 5 régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Île-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine) et sur Paris et de l'existence de ressources identifiées dans deux autres (Bourgogne, Occitanie), le collectif national a proposé d'accompagner, lors du 3^{ème} appel à projets, ces groupes d'appui afin de développer leur rôle et assurer les différentes fonctions remplies actuellement par le collectif national :

- développement d'actions (réunion d'information, formation...) pour susciter de nouveaux projets,
- informer sur la démarche et lancement conjoint au plan régional 3^{ème} appel national à projets (campagne de communication),
- validation des dossiers et accompagnement des initiatives,
- valorisation des expériences et des porteurs de projet.

Pour réaliser un bilan sur les années 2018 et 2019 et examiner la faisabilité de cette orientation, des rencontres ont eu lieu les :

- 12 décembre 2018 à Issy les Moulineaux pour l'Île-de-France,
- le 25 janvier 2019 à Bordeaux pour la Nouvelle-Aquitaine,
- le 7 février 2019 à Lyon pour la région Auvergne-Rhône-Alpes,
- le 8 février 2019 à Chenôve pour la région Bourgogne Franche Comté,
- le 28 mars 2019 à Lille pour les Hauts-de-France,
- le 18 avril 2019 pour Paris,
- le 14 juin et le 18 octobre 2019 pour la Normandie,
- le 4 juillet 2019 pour les Hauts-de-France.

Ces différentes rencontres ont permis de constater qu'un esprit collaboratif s'était solidement installé. Les premiers porteurs de « Rues aux enfants rues pour tous » ont conseillé et soutenu d'autres acteurs et, dans certaines régions, ils ont relayé le collectif national. De nombreuses visites sur sites, un accompagnement personnalisé et des remises de label ont pu ainsi être assurés par des membres des groupes d'appui régionaux. Des équipes d'animation se sont structurées dans la perspective du futur appel à projets et dans certaines régions (Île-de-France et Hauts-de-France) **un rapprochement s'est effectué entre les porteurs de projets "pionniers", les partenaires des rues aux enfants et les nouveaux porteurs de projets. Une telle consolidation des groupes d'appui** a été rendue possible grâce à un engagement bénévole fort des membres du collectif et du relais trouvé auprès des équipes régionales d'animation. L'action du collectif a particulièrement concerné **des demandes concernant la formation sur les thématiques principales des Rues aux enfants (participation, partage de la rue, écomobilité)** la méthodologie, la communication et le développement des partenariats locaux (Jeunesse, politique de la ville, parentalité, mobilité, éducation populaire, etc.).

- **Le forum du 8 octobre 2019 (Paris)**

Afin de s'inscrire dans les 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, le 2^{ème} Forum national des Rues aux enfants, rues pour tous portait sur « la place de l'enfant dans la ville » lors d'une journée. En effet, la légitimité des jeunes à être présents dans l'espace public est peu admise voire désavouée : l'enfant n'a pas sa place dans la rue. Or, le droit d'avoir des espaces de liberté dans la ville est prévu implicitement par l'article 31 de la Convention. C'est un besoin essentiel pour le développement personnel et l'épanouissement des enfants.

Ce Forum a été l'occasion de répondre à un besoin d'acculturation commune. Les sujets traités avaient pour objectifs d'apporter des données sur les déplacements des enfants (Sandrine DEPEAU, Chargée de recherches en Psychologie environnementale), d'élargir l'approche sur la place des enfants en ville au regard de l'histoire et sur leur participation à des projets d'aménagement urbain (Béatrice MARIOLLE, architecte, urbaniste et chercheuse, présidente de l'association TEPOP, Territoires à énergie populaire), et le retour d'expériences concrets pour aborder quelques questions centrales autour de 4 ateliers :

- **Comment prendre en considération la place de l'enfant et ses activités dans l'espace public ?**
- **Comment développer dès le plus jeune âge, les capacités des enfants à se déplacer en toute autonomie lors des trajets domicile-école ?**
- **Comment faire un projet de « rue aux enfants pour tous et pour toutes » avec des enfants ?**
- **Quelles démarches éducatives et participatives pour prendre en compte les idées, les besoins et les usages des enfants dans des projets concernant l'espace public ?**

Cette journée de travail ; qui a rassemblé une centaine de participants dont 60 d'Île-de-France et 40 des autres régions, a permis de faire connaître des approches originales et des outils innovants et d'engager une réflexion collective des porteurs de projets.

Elle a été l'occasion d'une présentation par Thierry PAQUOT du Manifeste « La ville des enfants et des jeunes une ville pour tous » co-écrit avec le collectif national et a été suivie d'une Rue aux enfants rue pour tous organisée par l'équipe du Cafézoïde sur l'Esplanade Nathalie Sarraute (Paris 18ème).

Le programme complet et les présentations :

<https://www.ruesauxenfants.com/blog/forum-national-rues-aux-enfants-rues-pour-tous-8-octobre-2019>

2020 2021 : une dynamique qui se maintient malgré la crise sanitaire

Les groupes d'appui, qui se sont formés dans 5 régions Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Île-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine et à Paris, ont pu assurer de manière autonome le lancement du 3ème appel à projets, l'instruction des projets et leur examen par les comités de validation régionaux qui se sont tenus entre le 30 mars 2020 et le 6 mai 2020. Il convient de souligner, compte tenu des circonstances exceptionnelles qui ont marqué cette troisième édition, l'engagement remarquable des rapporteurs qui ont étudié les dossiers des candidats, la qualité du travail des groupes d'appui régionaux, de leurs animateurs et animatrices.

Afin, malgré la crise sanitaire, d'accompagner les porteurs de projets, différentes initiatives ont été prises :

- des regroupements par visio/télé conférences le 15 juin (la Région Ile-de-France), le 18 juin (Hauts-de-France), 1er Juillet (Normandie) et des regroupements présentiels organisés le 3 septembre pour la région Auvergne-Rhône-Alpes et le 10 septembre pour Paris ;
- **des visio-conférences sur différents thèmes** : Le partage de l'espace public et le code de la rue (11 juin), La méthodologie de projet et les aspects réglementaires (17 juin) La participation des enfants et des jeunes (25 juin) pour les groupes d'appui Nouvelle-Aquitaine, AURA, Bourgogne-Franche-Comté.



18 initiatives ont pu être réalisées de juillet 2020 à octobre 2020.

Par ailleurs, en dehors des réalisations du 3ème appel à projets, contrairement au fort renouvellement constaté les autres années, seules quelques « rues aux enfants rues pour tous » ont eu lieu en particulier dans le Nord.

A partir d'octobre 2020, plusieurs regroupements ont été organisés en présentiel ou en visioconférences pour les porteurs de projets qui avaient programmé ou reporté leurs initiatives en 2021 :

- 13 octobre : Hauts-de-France
- 19 novembre : Nouvelle-Aquitaine présentation des projets en visioconférence,
- 30 novembre : Paris Ile-de-France

D'autres se sont tenus au premier trimestre de l'année 2021 :

- 28 janvier : Bourgogne présentation des projets dans les locaux du CAUE 71 à Montceau les mines (en présentiel)
- 5 février : Normandie Séance thématique en visioconférence sur La participation des enfants et des jeunes à une Rue aux enfants
- 5 mars Bourgogne-Franche-Comté Nouvelle-Aquitaine et Autre régions, avec une réunion en visioconférence sur "La participation des enfants et des jeunes à une Rue aux enfants".

La composition des groupes d'appui au 30 mars 2021 montre une grande stabilité de ceux-ci ainsi que des groupes relais. Les coordonnateurs régionaux et les coordonnatrices régionales ont, tous et toutes, su, tout au long de cette période difficile, assurer leur rôle d'animation et de soutien ce qui a permis de maintenir l'implication des porteurs de projets et de conserver la possibilité de concrétiser dans les mois suivants les « Rues aux enfants rues pour tous » retenues au printemps 2020 et non réalisées en 2020. Par ailleurs le souhait a été émis par les représentant(e)s des régions de participer pleinement à la redéfinition des modalités d'organisation, dans un cadre régional, de la réception des dossiers, de leur validation et de leur suivi pour les années à venir.

Les enseignements

Le montage d'un projet de Rue aux enfants a été l'occasion de concrétiser par un travail collectif précis, la volonté de reconquérir une rue dégradée et/ou occupée par une minorité, d'améliorer la sécurité des déplacements aux abords de l'école, d'élargir l'espace de jeu proche des logements, de se retrouver ensemble en famille. Dans certains cas, ce moment récréatif a été utilisé comme un outil de réflexion sur l'évolution des espaces publics vers plus d'apaisement, notamment dans les sites de quartiers en cours de restructuration.

Les trois appels à projets ont permis de mobiliser de nombreuses équipes travaillant dans des centres sociaux ou des structures associatives dans des quartiers suivis au titre de la politique de la ville. Il apparaît clairement que l'idée de « Rues aux enfants, rues pour tous » correspond bien à la culture des démarches engagées depuis de nombreuses années pour encourager la participation des habitants (y compris les plus jeunes) et l'appropriation de leur espace public de proximité. Un rapprochement peut, dans une certaine mesure, être fait à cet égard avec les jardins partagés.

Il a été démontré qu'un partenariat large (vélo-écoles, associations de sensibilisation à la science, associations d'éducation populaire, ludothèques de rue, conteurs, artistes, etc.) prenait forme naturellement pour organiser les animations associant parents et enfants, afin de profiter d'un nouvel espace de liberté. Les enfants se retrouvent dans ce cadre, au fil de la journée, rapidement autonomes et acteurs d'un événement qui est devenu le leur.

Par ailleurs, le « vouloir jouer ensemble » a suscité de nombreuses animations spontanées entre adultes et enfants. La « Rue aux enfants » a favorisé un brassage des âges, des quartiers, des cultures, des savoirs, des enthousiasmes, donnant l'envie de recommencer.

Quelques points particuliers méritent d'être relevés

Le premier concerne l'importance **d'associer le plus en amont possible les habitants de la rue et du quartier** enfants, jeunes et adultes ainsi que, le cas échéant, les commerçants et les établissements publics se trouvant à proximité.

A cet égard, en ce qui concerne les enfants, les connaissances et apprentissages sur leur ville ou village, leur espace de proximité, les services, les acteurs, les règles qui font vivre leur environnement urbain, sont un terreau qui va nourrir leur réflexion en complément de leur appropriation de l'espace public à l'aide d'un cheminement quotidien ou de multiples détournements souvent ludiques. Ces 5 années de « rues aux enfants rue pour tous » ont été l'occasion de constater la grande créativité des plus jeunes, leur conquête naturelle d'une rue devenue libre, la pertinence de leur réflexion sur leur rue et leur quartier et la force de leur engagement dans un projet aux côtés des adultes, quand la confiance et la reconnaissance étaient au rendez-vous.

A l'occasion d'un séminaire en mars 2019 sur les quartiers politique de la ville et lors des retours des porteurs de projets en QPV de Nîmes, de Beauvais, de Chenôve, d'Elbeuf, du Havre, il est constaté que **le travail en amont sur un projet commun** a été un élément déterminant pour renforcer les liens entre les habitants, pour construire un projet qui reflète la réalité et corresponde aux besoins locaux. Par ailleurs, ce travail en commun pour un projet collectif permet de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté et à un lieu de vie.

Mais le deuxième point déterminant identifié, en ce qui concerne la dynamique locale, résulte du **travail hors les murs** :

En effet, c'est le fait d'agir ensemble sur l'espace extérieur commun qui a été essentiel. Aller dehors dans l'espace public est la plus-value essentielle de la RAE par les découvertes, les actions et les changements de représentation sur la rue et le quartier que cela entraîne. Une action hors-les-murs permet selon l'expression d'un porteur de projet de sortir de sa « zone de confort ».

Une telle action hors-les-murs permet une réflexion sur la **qualité de vie du quartier** :

- Le sentiment que les habitants ont d'appartenir à une communauté de proximité est en effet un facteur important de la qualité de vie du quartier.

- La réussite du travail collectif contribue à valoriser le lieu que l'on habite, procure la satisfaction de donner une image positive du quartier, permet d'interpeller le politique.
- Cela favorise en particulier un sentiment d'appartenance et une appropriation de l'espace proche. L'enjeu, c'est la prise de conscience que cet espace proche est commun. Le désintérêt entraîne une spirale négative en termes de dégradations, de saleté qui nourrit le sentiment d'insécurité
- Cette appropriation peut passer par un travail ludique ou artistique sur l'espace-rue et mais aussi à terme permettre une réflexion sur la mobilité active et sur le devenir de la rue.

Cette réflexion sur la qualité de vie du quartier a été expressément sur le dernier appel de 2019 l'objectif de porteurs de projets pour des sites de petites ou moyennes villes dont les commerces et la vie locale dépérissaient.

En troisième lieu, il est apparu à l'occasion de la réalisation des « Rues aux enfants , rues pour tous » **un engouement spontané pour les activités de sensibilisation aux modes actifs**, qu'il s'agisse du vélo bien sûr avec dans près de 2/3 des RAE des parcours vélo mis en place, des draisienne à disposition qui permettaient aux plus âgés de guider les petits, ou encore de l'usage de la trottinette. Sur ce point, il apparaît que la marche n'a pas encore été bien intégrée aux initiatives de Rues aux enfants et qu'un travail mérite d'être engagé sur ce sujet.



Il convient également de relever que les **élu(e)s** ont, en règle générale, eu une attitude bienveillante pour accorder les autorisations nécessaires en particulier depuis 18 mois dans un contexte difficile sur le plan sanitaire. Mais à l'occasion de leur présence lors de la remise du label, l'animation de la rue et de l'ambiance joyeuse de cette occupation ludique ont été pour beaucoup la découverte de l'aspiration de leurs administrés à une ville dans laquelle la rue peut être un lieu de vie et non pas seulement un espace de circulation. Il en résulte souvent, qu'après une première édition, le renouvellement de la rue aux enfants est fréquent et est alors soutenu activement par la municipalité.

Ces enseignements et ces quelques points particuliers ont été établis à la suite des retours d'expérience de la première édition, du compte-rendu du séminaire de mars 2019 sur les Rues aux enfants dans les QPV, des comptes rendus de regroupements régionaux et des bilans qui ont pu nous être transmis spontanément lors des deux derniers appels à projets. L'équipe restreinte et la charge de travail pour l'organisation des différentes phases des appels à projets n'a pas permis de mettre en place l'envoi et le suivi d'un questionnaire lors de la deuxième édition. Pour l'appel à projets de novembre 2019, cette opération va être lancée pour les réalisations en 2020 et 2021 après une refonte du questionnaire.

2022-2023 : une organisation régionale prend le relais

A la suite de cette évolution sur presque 3 ans, l'organisation du lancement de l'appel à projets national « Rues aux enfants rues pour tous », l'étude des dossiers et l'accompagnement des porteurs de projet peuvent, en effet, désormais, être pilotés de manière décentralisée et autonome au niveau des groupes d'appui mis en place progressivement dans plusieurs régions (Hauts-de-France, Normandie, Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Paca et Occitanie) et à Paris.

Le passage de relais a été discuté et élaboré en mars et juin 2021, lors de deux réunions du comité national de coordination comprenant les membres du collectif et les représentants des groupes d'appui, sachant que pour la région Auvergne-Rhône-Alpes l'association Robins des villes a pris la suite de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Loire et qu'un groupe d'appui s'est reconstitué pour suivre les initiatives dans les régions Occitanie et Paca.

Les groupes régionaux d'appui, constitués de porteurs de projet et pour certains d'experts, ont désormais donc la responsabilité :

- de développer les initiatives de rues aux enfants rues pour tous au sein de leur région,
- d'informer les personnes intéressées des caractéristiques et des valeurs d'une « rue aux enfants rue pour tous »,
- de recueillir les propositions d'initiatives et de les étudier avec l'aide d'un comité de validation,
- d'accompagner individuellement ou lors de regroupements les porteurs de projet jusqu'à la réalisation de l'événement et la remise du label.

Les projets, initiés dans les quelques régions qui n'ont pas encore de groupe d'appui (Bretagne, Centre Val-de-Loire, Corse, Grand Est, Pays de Loire) ainsi que les D.O.M. T.O.M., seront toujours traités par le collectif national qui accompagnera leurs porteurs avec la perspective de permettre l'émergence d'un nouveau groupe d'appui.

Les groupes d'appui Nouvelle-Aquitaine, Île-de-France et Paris, Bourgogne-Franche-Comté et les collectifs régionaux Hauts-France, Normandie ont ainsi organisé cet automne en lien avec différentes villes des Ateliers ou Rencontres Régionales avec les objectifs suivants :

- permettre la reprise de contact entre les porteurs de projets des 3 appels à projets lancés par le collectif national et faire un bilan des années 2016-2021,

- faire mieux connaître à des responsables de collectivités locales, de structures de proximité et d'associations, le dispositif « Rue aux enfants, Rue pour tous » et ses valeurs,
- présenter le groupe d'appui ou le collectif en charge de la démarche pour la région et le prochain appel régional à initiatives 2022-2023,
- Profiter, si possible, d'une rue aux enfants ayant lieu le même jour ou pendant une journée proche pour montrer son déroulement à des acteurs locaux et des partenaires potentiels,
- Ces projets régionaux ont été, le cas échéant, prévus à l'occasion de rues aux enfants qui ont eu lieu à l'automne :

-**À Sotteville-les Rouen (76)** pour la **Normandie** le 21 septembre matin

<https://www.anbdd.fr/evenement/rues-aux-enfants-reunion-du-collectif-normand/>

Le diaporama de la réunion Normandie : https://www.ruedelavenir.com/wp-content/uploads/2021/10/DiaporamaRAE_Normandie_21_septembre_2021.pdf

Une Rue aux enfants rue pour tous s'est déroulée l'après-midi sur les rues bordant l'école F.Buisson

-**À Mérignac (33)** pour la **Nouvelle Aquitaine** le 25 septembre matin

<https://www.ruesauxenfants.com/blog/atelier-regional-nouvelle-aquitaine-le-25-septembre-a-merignac>

Le diaporama de la réunion Nouvelle Aquitaine : https://www.ruedelavenir.com/wp-content/uploads/2021/10/DiaporamaRAE_Merignac_25_septembre_2021.pdf

Une rue aux enfants s'est tenue l'après-midi du 25 septembre à Mérignac

-**À Arras (59)** pour les **Hauts-de-France** le 26 octobre :

Le [diaporama](#) qui a été utilisé lors de la rencontre, complété par des questions et remarques des participants.

- **À Paris pour l'Île-de-France et Paris** le 8 novembre de 16h à 18h au Cafézoïde

-**A Montceau-les-Mines (71)** le 13 décembre pour la région Bourgogne Franche-Comté

En 2021, ce sont 22 projets qui ont été mis en place dans le cadre de l'appel à projets de 2019, alors que de nombreuses initiatives en dehors de l'appel se sont déroulées en particulier en Ile-de-France, en Normandie et dans les Hauts-de-France en septembre et octobre 2021.

En 2022, 22 projets sont, à ce jour, normalement programmés.

Quelles perspectives pour la poursuite de cette aventure ?

La première étape de l'organisation d'un relais entre le niveau national et les groupes régionaux d'appui a été mise en place avec succès : chaque région possède sa page sur le site internet avec les éléments utiles pour que des personnes intéressées puissent déposer un dossier propre à chaque région. Le lancement de l'appel à initiatives a pu être organisé dans la plupart des régions ayant un groupe d'appui avec des rencontres régionales.

Pour une consolidation de ce relais et de la démarche quatre questions se posent :

1° / Le financement

De 2015 à 2021, un budget de l'ordre de 25 000 euros a rendu possible, compte tenu d'un bénévolat à 80 %, la coordination de la dynamique et sa communication, le suivi de nombreux projets et l'accompagnement des groupes d'appui. Désormais, plusieurs groupes d'appui régionaux sont en charge du pilotage des appels régionaux à initiatives. La mobilisation au niveau régional d'un soutien de l'ordre de 5000 euros pour les structures de soutien apparaît nécessaire pour consolider la démarche ainsi engagée. Conscient de cette nécessité, le collectif national a mis en place en lien avec les coordinations régionales un groupe de travail en juin 2021 afin de dresser l'inventaire des financements mobilisables au niveau des régions et des départements.

Une note qui a été rédigée par un groupe de responsables régionaux pourrait être enrichie par nos partenaires et être très utile dans cette recherche indispensable de financement régional. Cependant, il apparaît nécessaire dans cette période de passage de relais, de maintenir un financement national pour les fonctions d'animation du réseau, de formation et de communication en particulier en ce qui concerne le nouveau site en cours de finalisation.

2° / La gouvernance

Actuellement, l'accompagnement et la coordination des projets reposent sur une part très importante de bénévolat pour toutes les associations du collectif. Ce bénévolat concerne en particulier le plan de communication, la diffusion d'informations, les regroupements des porteurs, la mise à jour du site internet, les nombreux déplacements dans toute la France, etc. La coordination générale, les réunions du comité de pilotage et le suivi des régions sont également assurés à titre bénévole. Une mobilisation selon ces modalités peut, par engagement militant, être effective pendant quelques années, mais n'est pas envisageable sur la durée.

Les contraintes des différentes associations membres du collectif sont variables : leur objet ne couvre qu'en partie seulement le développement des Rues aux enfants. Leur fonctionnement comprend parfois des salariés avec une contrainte économique, leurs priorités ne leur permettent alors pas une disponibilité totale sur cette mission dont le développement a pris une part très importante de la vie associative.

Le maintien dans les prochaines années d'un tel niveau d'engagement bénévole ne semble pas possible pour les 4 associations membres du Collectif national.

La pérennité de la démarche nécessite donc de remettre en question le fonctionnement centralisé, qui a présidé aux 3 premiers appels à projets, de s'interroger également sur d'autres modalités qui pourraient aboutir à un essaimage efficace des initiatives, d'examiner le cas échéant une configuration partenariale différente.

Jusqu'en 2021, le pilotage des appels à projets nationaux et de leur exécution se faisait lors des comités de pilotage réunissant les membres du collectif et à certaines occasions des porteurs

de projets référents compte tenu de leur expérience. A l'occasion de la préparation du relais entre le niveau national et un certain nombre de régions, un comité de coordination comprenant les membres du collectif national et des représentants des coordinations régionales s'est réuni à deux reprises le 31 mars 2021 et le 26 juin 2021 pour évoquer ce basculement. Il apparaît aujourd'hui que la question se pose de l'institution de ce comité de coordination comme instance légitime de pilotage de la dynamique Rues aux enfants rues pour tous. Le collectif national aura un rôle à jouer au sein de cette instance en tant qu'initiateur de la démarche et pour garantir la poursuite de l'esprit qui a présidé aux réalisations des 3 appels nationaux à projets, mais la dynamique doit être désormais clairement du côté des coordinations régionales qui resteront soutenues par les membres du collectif.

Toutefois, il semble également nécessaire de s'interroger sur l'élargissement d'une part du comité de coordination, et d'autre part sur l'intérêt et la possibilité de constituer un comité d'orientation pour consolider les partenariats susceptibles de s'impliquer dans cette dynamique pour les années à venir.

3°/ La pérennité

La pérennité de cette aventure dépendra bien sûr des financements qui pourront être obtenus régionalement mais également du profil qui sera donné aux initiatives de « Rues aux enfants rues pour tous ».

Le collectif souhaite que les réalisations soient simples, mobiles, légères et s'intègrent à terme naturellement dans le paysage urbain. Elles doivent laisser toute leur place à la spontanéité et à la créativité des enfants plutôt que de s'imposer en tant qu'événement exceptionnel couvrant, à l'aide de multiples barnums et structures gonflables de multiples activités organisées sans réelle participation des habitants, jeunes et adultes, et s'abstenant de poser la question du devenir de la rue et de la place de chacun dans les usages de celle-ci au quotidien. A cet égard, il conviendra sans rejeter, bien sûr, les activités organisées et encadrées de veiller à un équilibre et dans l'esprit de la charte, de veiller au respect des principes adoptés collectivement.

A cet égard, l'élément essentiel est l'attention portée à la participation des habitants, jeunes et adultes, considérés comme acteurs à part entière du projet et non comme consommateurs d'un divertissement passager. Le développement de rues aux enfants simples et faciles à organiser dans la proximité dépendra aussi de **la possibilité des habitants d'intervenir pour mettre en place** les matériels utiles pour assurer la sécurité et en particulier **les barrières régulant l'entrée et la sortie des véhicules des riverains**. En l'état, il apparaît, sur le plan juridique, que seuls des agents de la municipalité peuvent être en charge de cette mission. Enfin, **il conviendra également de clarifier les appellations plusieurs villes ayant nommées « rue aux enfants » des « rues scolaires »**. Il semblerait important en s'inspirant du code de la route belge d'avoir un article sur les rues réservées au jeu et un autre sur les rues scolaires.

4°/ L'articulation avec les autres initiatives citoyennes en faveur d'un quartier à vivre

Aujourd'hui, l'espace public est devenu - en particulier à la suite de la crise sanitaire et des bouleversements qu'elle a induit dans les pratiques de mobilité et dans la prise de conscience de l'utilité d'un cadre de vie de proximité riche de multiples services - un enjeu essentiel de la mutation des attentes des habitants en ce qui concerne leur lieu de vie. Sur ce plan, on constate en Europe en complément des dynamiques de « rues réservées au jeu », l'émergence de mouvements concernant une meilleure qualité de l'air et une plus grande sécurité aux abords des écoles en luttant contre le transit des véhicules motorisés et/ou en demandant la création de « Rues scolaires ». Par ailleurs, émerge la volonté des habitants de pouvoir se réapproprier des « rues à vivre » et de participer à l'aménagement de leur cadre de vie proche. La question de l'écomobilité pour les plus jeunes, mais aussi pour les adultes, devient un enjeu pour des pratiques d'avenir en correspondance avec les impératifs de la transition énergétique. Dans ce contexte, se pose désormais la question de construire une convergence des initiatives variées de « Rues aux enfants », de « rues scolaires », de « quartiers libres » avec les mouvements de lutte contre la pollution et les actions de promotion de l'écomobilité, afin d'être ensemble plus efficaces pour réaliser à terme des quartiers à vivre.

Pour le collectif
Denis Moreau Rue de l'avenir

APPELS REGIONAUX A INITIATIVES 2022-2023

Les contacts pour le dépôt des dossiers dans les différentes régions sont les suivants :

Auvergne Rhône-Alpes

<https://www.ruesauxenfants.com/auvergne-rhone-alpes>

Frédérique Viannès Lyon Robin des Villes (Structure de soutien)

[Frederique.viannes\(at\)robinsdesvilles.org](mailto:Frederique.viannes(at)robinsdesvilles.org)

Tel : 09 50 78 52 77

Bourgogne Franche-Comté

<https://www.ruesauxenfants.com/bourgogne-franche-c>

Lucile Cousin Le Creusot Mines de rayons (Structure de soutien)

[minesderayons\(at\)lilo.org](mailto:minesderayons(at)lilo.org) Tel : 06.27.47.00.81

<https://mines-de-rayons.fr/>

Christian Germain Dijon Correspondant Rue de l'avenir Dijon

[chr.germain\(at\)laposte.net](mailto:chr.germain(at)laposte.net) Tel : 06 82 48 24 77

Hauts de France <https://www.ruesauxenfants.com/hauts-de-france>

Judicaël Potonnec Lille ADAV/Centre de ressources régional en écomobilité (Structure de soutien)

[judicael.potonnec\(at\)ecomobilite.org](mailto:judicael.potonnec(at)ecomobilite.org) TEL : 03 20 52 97 58

<https://www.ecomobilite.org/>

Île de France <https://www.ruesauxenfants.com/ile-de-france>

Marianne Duffet Ivry Vivacités Ile-de-France (Structure de soutien et membre du collectif national)

[marianne\(at\)vivacites-idf.org](mailto:marianne(at)vivacites-idf.org) 01 46 70 95 78

<http://vivacites-idf.org/>

Paris <https://www.ruesauxenfants.com/ile-de-france>

Anne-Marie Rodenas Paris Cafezoïde (Structure de soutien et membre du collectif national)

[lecafedesenfants\(at\)cafezoide.asso.fr](mailto:lecafedesenfants(at)cafezoide.asso.fr) Tel : 01 42 38 26 37

<http://www.cafezoide.asso.fr/>

Normandie <https://www.ruesauxenfants.com/normandie>

Anne-Sophie de Besses Rouen Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD) (Structure de soutien)

[as.debesses\(at\)anbdd.fr](mailto:as.debesses@anbdd.fr) Tel : 02 35 15 78 1

[L'Agence normande de la biodiversité et du développement durable \(anbdd.fr\)](https://www.ruesauxenfants.com/normandie)

Nouvelle Aquitaine <https://www.ruesauxenfants.com/nouvelle-aquitaine>

Caroline Bireau Bordeaux CREPAQ (Structure de soutien)

[Bireau.caroline\(at\)gmail.com](mailto:Bireau.caroline@gmail.com) Tel : 09 67 05 81 95

René Vernay Droit des piétons Gironde Correspondant Rue de l'avenir

[rene.vernay.33\(at\)gmail.com](mailto:rene.vernay.33@gmail.com) Tel : 06 63 53 35 56

Sud (Occitanie et Paca) <https://www.ruesauxenfants.com/occitanie-et-paca>

Occitanie

Stephanie Bost Montpellier Correspondante Rue de l'avenir

[Ruedelavenir.occitanie\(at\)gmail.com](mailto:Ruedelavenir.occitanie@gmail.com)

Tel : 06 28 33 23 94

Provence Alpes Côte d'Azur

Antoine Bennahmias Marseille Correspondant Rue de l'avenir

[Abennahmias.cst\(at\)gmail.com](mailto:Abennahmias.cst@gmail.com) Tel : 06 20 58 62 77

Autres régions <https://www.ruesauxenfants.com/autres-regions>

Bretagne, Centre Val de Loire, Corse, Grand Est, Pays de Loire ainsi que les D.O.M. T.O.M.

Rue de l'avenir

Denis Moreau Tel : 06 09 01 55 15

Stéphanie Bost Tel : 06 28 33 23 94

[infosrda\(at\)ruedelavenir.com](mailto:infosrda@ruedelavenir.com)

www.ruedelavenir.com



Imaginer ensemble le devenir d'une dynamique originale

Rencontre du 17 novembre 2021

Eléments de Bilan

Sur le plan quantitatif

Les chiffres qui suivent sont ceux des dossiers déposés à la suite des trois appels à projets de novembre 2015, de novembre 2017, et de novembre 2019

Il existe des initiatives certaines antérieures aux appels à projets en particulier dans les Hauts de France, sur Paris et l'île de France

49 Ile-de-France

123 Autres régions Hauts de France, Bourgogne, Auvergne-Rhône-Alpes Nouvelle-Aquitaine Paca, Occitanie

Pour les trois appels à projets sur 5 ans :

- 172 dossiers de « Rue aux enfants, rues pour tous » ont été reçus en février 2016, février 2018 et mars 2020

(42 + 56 + 74)

- 156 ont été retenus par le jury ou comités en 2016, 2018, 2020

(34 + 52 + 70)

- 108 projets ont été réalisés de 2016 à 2021 dans le cadre des appels à projets à la suite d'un accompagnement et ont reçu un label (26 + 42 + 40) dont 37 dans des sites politique de la ville

- Compte tenu, en grande partie, de la pandémie :

21 projets ont été reportés à 2022

Il y a eu 13 abandons

Sur le plan Qualitatif

On note une grande diversité des acteurs du mouvement des « Rues aux enfants rues pour tous » (Service jeunesse ou politique de la ville d'une commune, structures municipales de proximité - Centre social, Maison des jeunes et de la culture - des associations de quartier, de soutien à la parentalité avec de nombreux Cafés des enfants, des Ludothèques, quelques Associations de parents d'élèves,)

Qualité des Porteurs

Porteurs	AAP 2015	AAP 2017	AAP 2019
Ville /services (Jeunesse, CMJ, POL Ville Mobilité Citoyenneté Actions territoriales...)	11	11	28
Ville/ structure de proximité (MJC, Centre social, Maison de quartier...)	6	10	14
Associations	25 Dont Arts de la rue 1 Mobilité 2 Parentalité 5 Quartiers 4	34 Dont Arts de la rue 1 Mobilité/Env 5 Parentalité 5 Ludothèque 5 Asso Quartiers 6	32 Dont Arts rue 4 Mobilité/Env 8 Parentalité 4 Ludothèque 2 Asso Quartier 10 Parents élèves 4
Ecole	1	1	
	42	56	74

En ce qui concerne les sites concernés on constate une stabilité pour les grandes villes et une progression, apparue lors du 3^{ème} appel à projets, d'initiatives se déroulant dans les villes moyennes ou les villages.

Nombre d'habitants

NB Habitants	AAP 2015	AAP 2017	AAP 2019
+ 100 000	16	18	17
20 000 – 100 000	16	18	38
2000 – 20 000	8	17	14
- 2000	0	5	5
	42	56	74

Au-delà de ces chiffres ce qui a été important :

C'est tout d'abord le **renouvellement impressionnant des initiatives** sur plusieurs années. En 2019 année « normale » 60 sites ont ainsi accueilli une RAE avec, souvent, plusieurs éditions étalées sur plusieurs jours ou sur plusieurs mois. Pourtant en 2019 il n'y avait que 8 initiatives relevant de l'appel à projets de 2017 et programmées cette année (Périgny, Bègles, Grenoble, La Réole, Paris, Hem, Lille, Mons)

Cela veut dire qu'une première édition compte tenu des conséquences positive (travail local commun, lien social, occupation ludique de la rue, contacts intergénérationnels) donne envie de recommencer. De nombreux élus ont d'ailleurs été acquis à la démarche. L'objectif à terme est une banalisation des Rues aux enfants qui pourront sans doute avec le temps prendre progressivement leur place dans le paysage urbain au même titre que les brocantes

C'est également dans les régions dans lesquelles il y avait plusieurs projets, **l'esprit collaboratif qui s'est instauré.**

La démarche a été que les premiers et premières responsables de « Rues aux enfants rues pour tous » conseillent, aident les nouveaux, les nouvelles et dans certaines régions relayent le collectif. De nombreuses visites sur sites, des consultations téléphoniques et des remises de label ont pu ainsi avoir lieu. Dans plusieurs régions Hauts de France, Occitanie, Ile-de-France des rues aux enfants pionnières avaient eu lieu avant le premier appel à projet et des coopérations se sont mise en place au sein d'un réseau plus large que celui résultant des appels à projets.

Un autre **élément important du bilan concerne l'organisation régionale** qui s'est dessinée au fil des années

A la suite d'une évolution sur deux ans l'organisation du lancement de l'appel à projets national « Rues aux enfants rues pour tous », l'étude des dossiers et l'accompagnement des porteurs de projet ont été progressivement, en particulier à l'occasion du 3^{ème} appel à projets, pilotés de manière décentralisée au niveau des groupes d'appui avec le soutien du collectif national. Ces groupes d'appui se sont mis en place progressivement dans plusieurs régions avec l'aide d'une structure d'appui (Hauts de France, Normandie, Île-de-France, Auvergne Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Bourgogne- Franche-Comté, Paca et Occitanie) et à Paris.

Les projets initiés dans les quelques régions qui n'ont pas encore de groupe d'appui (Bretagne, Centre Val de Loire, Corse, Grand Est, Pays de Loire) ainsi que les D.O.M. T.O.M. seront toujours traités par le collectif national qui accompagnera leurs porteurs avec la perspective de permettre l'émergence d'un nouveau groupe d'appui

Le dernier point que l'on doit évoquer pour ce bilan est la détermination des porteurs de projets et des équipes régionales de soutien qui ont maintenu leur mobilisation malgré le contexte sanitaire hostile, les reports, les annulations et ont accompagné une vingtaine de projets en 2020 et en 2021. Dans le même esprit des séances de travail en visioconférences où, plus rarement, en présentiel ont été régulièrement organisées pour les porteurs de projets pendant la période de mars 2020 à avril 2021.

Bilan quantitatif par région

Auvergne Rhône-Alpes

<https://www.ruesauxenfants.com/auvergne-rhone-alpes>

RAE Réalisées 2016-2021:

Dans le cadre des appels à projets (AAP) : 14 Hors Appels à projets (Hors AAP) : 6
Quartier Politique de la ville (QPV) : 3 Plusieurs éditions (au moins 3) : Lyon 4^{ème}

Bourgogne Franche-Comté

<https://www.ruesauxenfants.com/bourgogne-franche-c>

2016-2021 AAP : 6 Hors AAP : 3 QPV : 2

Hauts de France

[Hauts de France - Rues aux enfants, rues pour tous !](#)

2016-2021 AAP : 16 Hors AAP 16 QPV : 9

Île de France

<https://www.ruesauxenfants.com/ile-de-france>

2016-2021 Départements couronne : AAP : 18 Hors AAP : 5 QPV : 10
Plusieurs éditions (au moins 3) : Clavim Issy-les-Moulineaux

Paris

<https://www.ruesauxenfants.com/ile-de-france>

2016-2021 AAP : 7 Hors AAP : 18 QPV : 5

Plusieurs éditions (Au moins 3) : Rue Golotte, Pariscope, Rosa Parks, Cafézoïde....

Normandie

[Normandie - Rues aux enfants, rues pour tous !](#)

2016 -2021 AAP : 10 Hors AAP : 8 QPV : 4

Plusieurs éditions (au moins 3) Elbeuf

Nouvelle Aquitaine

<https://www.ruesauxenfants.com/nouvelle-aquitaine>

2016-2021 AAP 14 Hors AAP 5 QPV : 4

Plusieurs éditions (au moins 3) Mérignac Tournesol, Bordeaux Kléber Maison des Familles

Sud (Occitanie et Paca) [Occitanie et PACA - Rues aux enfants, rues pour tous !](#)

Occitanie

2016-2021 AAP : 6 Hors AAP : 5 QPV : 3

Plusieurs éditions (au moins 3) : Zadigozinc Montpellier, Paseo Nîmes.

Provence Alpes Côte d'Azur

2016-2021 AAP : 3 Hors AAP : 4 QPV : 1

Plusieurs éditions (au moins 3) Plan M Marseille, Ville Martigues et Les vélos des étangs

Autres régions <https://www.ruesauxenfants.com/autres-regions>

Bretagne, Centre Val de Loire, Corse, Grand Est, Pays de Loire ainsi que les D.O.M. T.O.M.

2016-2021 AAP : 6 Hors AAP : 0 QPV : 0